Association régionale de soccer de l'Estrie
819.564.6700
info@soccer-estrie.qc.ca
www.soccer-estrie.qc.ca

Respect – Solidarité – Excellence

Assemblée générale annuelle 2024
Procès-verbal

Étaient présents le 25 février 2025 au Centre multisport Roland-Dussault, Sherbrooke, Salle multifonctionnelle, à 19 h :

Luc Tremblay	Soccer Estrie - Président
Julie Desmarais	Soccer Estrie – 1re vice-présidente
Sylvie Jetté	Soccer Estrie – 2e vice-présidente
Jean Bossé	Soccer Estrie - Secrétaire-trésorier
Michelle Dussureault	Soccer Estrie – Directrice-observatrice
Valérie Chaperon	Arbitre
Louis-Charles Monast	CS Haut-St-François
Heïdi Hopper	CS Magog
Jo Ann Herbers	CS Richmond
Josiane Labonté	CS Richmond
Salaheddine Benmessaoud	CS Sherbrooke
Pierre-Luc Boudreau	CS Sherbrooke
Sylvain Demers	CS Sherbrooke
Jean-Bernard Denault	CS Sherbrooke
Magid Herieu	CS Sherbrooke
Julien St-Pierre	CS Sherbrooke
Jean-Claude Vaillancourt	CS Sherbrooke
Frédéric Rameau	CS Stoke
Jean-Lou Leduc-Paré	Soccer Estrie - Directeur général
Samy Morin	Soccer Estrie – Directrice adjointe
David Guicherd	Soccer Estrie – Directeur technique régional
Daniel Saint-Martin	Soccer Estrie - Coordonnateur compétitions/arbitrage

1. Ouverture de l'assemblée

M. Luc Tremblay ouvre l'assemblée à 19 h 01. Il souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Présentation des lettres de créance des délégués de membre ordinaire

Les lettres de créance sont recueillies et comptabilisées. Tous les membres présents sont en règle. Le nombre de votes s'élève à 14.

3. Vérification du droit de présence et du droit de vote

Le président déclare qu'il y a quorum.

4. Acceptation des visiteurs

Le président déclare qu'il n'y a aucun visiteur présent.

5. Élection de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Il est proposé de nommer Luc Tremblay à la présidence d'assemblée et Jean-Lou Leduc-Paré au secrétariat d'assemblée.

AGA24-01 proposé par Jean Bossé
appuyé par Julien St-Pierre **Adopté à l'unanimité**

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2024

L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2024 est lu par M. Luc Tremblay. Il est proposé de l'adopter tel quel.

AGA24-02 proposé par Sylvie Jetté
appuyé par Julie Desmarais **Adopté à l'unanimité**

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023 est lu par M. Jean-Lou Leduc-Paré. Il est proposé de l'adopter tel quel.

AGA24-03 proposé par Sylvain Demers
appuyé par Jo Ann Herbers **Adopté à l'unanimité**

8. Rapports

8.1 - Présidence

M. Luc Tremblay débute la lecture du rapport du président en remerciant les membres de leur grande marque de confiance qui aura permis à Soccer Estrie de passer à travers les hauts et les bas de la saison 2024.

Le président fait état de l'importance du respect sur le terrain comme en dehors. Il mentionne que les défis liés à ce sujet seront encore nombreux et que c'est tous ensemble qu'on peut faire la différence. Il mentionne également que les valeurs de tolérance devraient être appliquées plus rigoureusement afin d'être en harmonie au soccer.

Il poursuit en remerciant l'apport indéniable des membres du conseil d'administration et du comité exécutif et présente les avantages de la nouvelle gouvernance qui sera plus transparente, plus efficace et qui permettra une meilleure stabilité. Enfin, il exprime sa reconnaissance envers tous les employés permanents et contractuels pour leurs efforts déployés au cours des derniers mois.

8.2 – Trésorerie (approbation)

M. Jean Bossé, secrétaire-trésorier, présente le rapport financier 2024. Il est proposé d'adopter les états financiers tels que présentés.

AGA24-04 proposé par Julie Desmarais
appuyé par Sylvie Jetté **Adopté à l'unanimité**

8.3 - Autres rapports

Directeur général
M. Jean-Lou Leduc-Paré fait la présentation du rapport annuel de la Direction générale. Il souligne le travail des membres du conseil d'administration qui terminent leur mandat aujourd'hui à la suite de l'assemblée générale.

Communications
M. Jean-Lou Leduc-Paré fait la lecture du rapport du secteur des communications.

Registrariat
M. Jean-Lou Leduc-Paré poursuit avec les statistiques du secteur registrariat.

Compétitions
M. Daniel Saint-Martin dépose le rapport 2024 du secteur des compétitions.

Technique
M. Jean-Lou Leduc-Paré fait la lecture du rapport technique.

Arbitrage
M. Daniel Saint-Martin termine avec le rapport du secteur arbitrage.

9. Adoption et ratification des modifications aux statuts et règlements

M. Luc Tremblay présente un bref historique sur les travaux de la gouvernance qui ont eu lieu en 2024. Afin de se conformer au Code de gouvernance établi par le Gouvernement du Québec, Soccer Estrie a décidé de modifier ses statuts et règlements pour adopter les saines pratiques de gouvernance des organismes sportifs. Ainsi, un comité ad hoc a été créé par le conseil d'administration de Soccer Estrie et a été mandaté pour réviser l'ensemble des règlements généraux, ainsi que la composition du conseil d'administration de l'organisme. À la suite des travaux du comité, les nouveaux règlements généraux ont été présentés et adoptés par le conseil d'administration en janvier 2025.

Il est proposé de ratifier les modifications aux règlements généraux de Soccer Estrie telles que présentées dans le document déposé en assemblée et adopté le 15 janvier 2025 par le conseil d'administration de Soccer Estrie.

AGA24-05 proposé par Jean-Claude Vaillancourt
appuyé par Heïdi Hopper **Adopté à l'unanimité**

10. Élections des membres dirigeants

10.1 Nomination de la présidence d'élection

M. Luc Tremblay est proposé par M. Julien St-Pierre.
M. Luc Tremblay accepte.

10.2 Nomination des scrutateurs d'élection

Mme Samy Morin est proposée par M. Sylvain Demers.
Mme Samy Morin accepte.

10.3 Élections (membres dirigeants)

Zone 1 (2 ans)

Mme Julie Desmarais a déposé sa candidature.
Élue par acclamation.

Zone 2 (1 an)

Puisqu'aucune candidature n'a été déposée, les candidatures du parquet sont ouvertes.

Mme Michelle Dussureault se propose.
Élue par acclamation.

Zone 3 (2 ans)

Puisqu'aucune candidature n'a été déposée, les candidatures du parquet sont ouvertes.

M. Julien St-Pierre se propose.
Élu par acclamation.

Zone 4 (1 an)

Puisqu'aucune candidature n'a été déposée, les candidatures du parquet sont ouvertes.

M. Salaheddine Benmessaoud se propose.
Élu par acclamation.

Zone 5 (2 ans)

M. Sylvain Demers a déposé sa candidature.
Élu par acclamation.

Zone 6 (1 an)

Mme Valérie Chaperon a déposé sa candidature.

Élue par acclamation.

Zone 7 (2 ans)

Mme Sylvie Jetté a déposé sa candidature.
Élue par acclamation.

Zone 8 (1 an)

M. Jean Bossé a déposé sa candidature.
M. Sylvain Demers a déposé sa candidature.
Mme Sylvie Jetté a déposé sa candidature.

Puisque M. Demers et Mme Jetté ont déjà été élus sur un siège du conseil d'administration, M. Jean Bossé est élu par acclamation.

Administrateur 9 (1 an)

Le 9e administrateur sera élu par le Comité des administrateurs.

11. Nomination d'un vérificateur-comptable

Il est proposé que, M. Louis Desautels, ou toute autre personne accréditée de La Formule CPA, soit nommé expert-comptable de l'organisation et qu'il puisse exercer son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des membres ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, moyennant une rétribution fixée par les administrateurs, et que les administrateurs puissent être autorisés à fixer une telle rétribution.

AGA24-06 proposé par Jean Bossé
appuyé par Sylvie Jetté **Adopté à l'unanimité**

12. Affaires nouvelles

Aucun point n'est apporté.

13. Suggestions des membres

13.1 M. Jean-Claude Vaillancourt propose de faire un audit financier complet de l'organisme.

14. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 30.

AGA24-07 proposée par Josianne Labonté
appuyée par Jo Ann Herbers **Adoptée à l'unanimité**